

Carte d'identité

Depuis le 1er janvier 2014, les cartes nationales d'identité sont valables 15 ans pour les personnes majeures. Les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche à accomplir.

Prendre rendez vous pour votre carte d'identité :

- Sur le site internet de la MAIRIE DE LISIEUX : <https://www.ville-lisieux.fr/695-E-Rendez-vous.html>.
- Sur le site internet de la MAIRE DE LIVAROT-PAYS D'AUGE : <https://livarot-paysdauge.fr/services-publics/etat-civil>.
- Sur le site internet Site La Maison des Services Publics à MÉZIDON VALLÉE D'AUGE : <https://mva14.fr/vos-demarches-administratives>
- Sur le site de la mairie de PONT-L'ÉVÊQUE : <https://www.pontleveque.fr/e-rendez-vous/>

Pièces à fournir pour une demande ou un renouvellement de carte d'identité :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19810>

<https://passeport.ants.gouv.fr/>

Adulte :

1. 2 photos d'identité identiques et conformes aux normes.
2. 1 justificatif d'identité (ancienne carte, si elle est perdue prévoir un timbre fiscal à 25 €)
3. Si ancienne carte est périmée, il faut 1 copie intégrale d'acte de naissance
4. 1 justificatif de domicile original de moins de 3 mois
5. Si majeur vit chez ses parents, attestation des parents et carte d'identité du parent qui fait l'attestation de domicile.

Mineur :

1. Mêmes documents que pour le majeur
2. Une pièce d'identité originale du parent qui dépose la demande.